

DONNEES TECHNIQUES

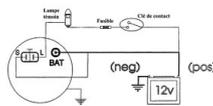
Courant de charge [A]	40
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M5 B+
Connectique	PLUG300

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le paquet des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit :
- Aucune charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge OK, mais à la fin du cycle de rotation du moteur de tests, la lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
 - La sortie "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé par la lampe témoin.
De manque de courant à cette sortie peut provoquer ce qui suit :
- Surcharge ou charge nulle.
 - La sortie "BAT" doit recevoir du courant de la batterie. Cette sortie fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que ce soit de courant aux pinces sur "CVC" ou "CVC". Un manque de courant à cette sortie peut causer ce qui suit :
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Une charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Surcharge ou charge nulle.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
 - La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal câblées. Ceci est un problème qui se résout, une fois que les connexions sont correctes et qu'un mauvais contact dans le connecteur (c'est-à-dire la fiche qui doit être remplacée à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
PICK UP (82-86) (720) - 2.3 D	69 ch	04.1983 > 03.1986
PICK UP (85-97) (D21) - 2.3 D	69 ch	09.1985 > 08.1988
PICK UP (85-97) (D21) - 2.5 D 4WD	72 ch	09.1985 > 08.1988
	75 ch	03.1986 > 08.1991

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.